

REGION DU NORD DE LA GATINEAU

LA LAKÉ • BOIS-FRANC • BOUCHETTE • GRACEFIELD • GRAND-REMOUS • MANIWAKI • MESSINES • MONTCLAIR

J.-C. Nadon

Bijoutier - Horloger
Atelier de réparations de montres muni d'un outillage des plus modernes.
Je vous invite à nous confier vos réparations de montres en toute sécurité.

MANIWAKI, Qué.
Tél: 204

Grand congrès Lacordaire diocésain, à Maniwaki

MANIWAKI. — (D.N.C.) — La semaine anticoolique dans le comté de Gatineau s'est terminée en triomphe dimanche dernier par un grand congrès diocésain des Cercles Lacordaire du diocèse de Mont-Laurier.

La journée débuta par une messe à 9 heures et la communion générale en l'église paroissiale de Maniwaki. L'église était remplie à capacité et les communions ont été très nombreuses; elles se sont continuées même après que la messe fut terminée.

Le sermon de circonstance a été prononcé par le R.P. Georges Lanoix, O.M.I., de Ste-Agathe. Dans son sermon le R.P. Lanoix a souligné que le nombre des débits de boisson augmentait de façon lamentable dans la province de Québec depuis quelques années. Il fit part aux fidèles de statistiques pour prouver ses informations. Il précise que 50 pour cent de la consommation de l'alcool au pays se fait dans la province de Québec qui ne représente que 23 pour cent de la population totale du Canada. Il énuméra les méfaits de l'alcool surtout chez le peuple canadien-français.

Au cours de la messe, M. Victorien Maher, troubadour Lacordaire, a chanté des cantiques de circonstance et il s'est lui-même accompagné à l'orgue. Une messe a aussi eu lieu dans la chapelle N.-D. du Sacré-Coeur par le R.P. H. Leduc, O.M.I., du Centre Canadien.

Reunion pour les enfants
A 1 h. 15 de l'après-midi, il y eut un ralliement pour les enfants en la vaste salle du Couvent Notre-Dame du Désert à Maniwaki. Encore là, la salle était pleine à craquer.

L'inépuisable comédien Victorien Maher était en charge du programme récréatif. Il va sans dire que les enfants se sont très bien amusés.

Forum pour les chefs

A 2 h. 30, un forum pour les chefs avait lieu dans la salle paroissiale de Maniwaki. Plus de cent chefs du diocèse de Mont-Laurier ont assisté à cet intéressant forum qui était dirigé par M. Albert Vézina, propagandiste général. M. Armand Bénard agissait comme maître de cérémonie.

Le R.P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général, tira les conclusions pratiques de ce forum. Il fit réaliser aux chefs qu'ils étaient responsables des hommes qui leur étaient confiés et qu'ils devaient gagner leur cour sur tout par la sympathie et la fraternité.

Souper pour les chefs

Un souper-buffet pour les chefs eut lieu à 6 heures p.m. dans la salle paroissiale de Maniwaki.

Ce souper était sous la direction de M. J.-P. Duguay, I.F., et était secondé par Mme D. Danis et Mme E. Nadon, ainsi qu'un groupe de Jeanne d'Arc.

Heure Sainte

Une magnifique heure sainte à laquelle assistait un grand foule a été prêchée par le R.P. U. Villeneuve, O.M.I., aumônier général, dans l'église de Maniwaki à 7 heures p.m.

Le célébrant était le R.P. R. Barsalou, O.M.I., supérieur et curé de Maniwaki.

En termes éloquentes, devant le Saint-Sacrement exposé, le R.P. Villeneuve a déploré les abus et les méfaits de l'alcool dans la province catholique de Québec. Il a lancé un vibrant plaidoyer en faveur du mouvement de la tempérance totale comme le seul rempart contre la marée montante.

Procession aux drapeaux

Immédiatement après l'heure sainte, une longue procession avec les drapeaux Lacordaire, a parcouru les rues de Maniwaki à partir du presbytère à l'arsenal de Maniwaki. On y voyait flotter dix drapeaux Lacordaire représentant dix paroisses et quatre diocèses, dont Mont-Laurier, St-Jérôme, Ottawa et Timmins.

En plus de la foule qui a suivi la procession, à pied, un long cortège d'automobiles suivait le défilé.

La journée du Congrès Lacordaire diocésain qui clôturait la semaine anticoolique dans le comté de Gatineau s'est terminée en triomphe à l'arsenal de Maniwaki, où 3,000 personnes se sont pressées dans l'enceinte de ce vaste édifice. Sur l'estrade d'honneur on remarquait le R.P. R. Barsalou, O.M.I., supérieur et curé de Maniwaki; M. le Chanoine O. Villeneuve, curé de la Cathédrale de Mont-Laurier et représentant de son Excellence Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier; le R.P. U. Villeneuve, O.M.I., aumônier général des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc du Canada; l'abbé U. Villeneuve, aumônier diocésain; M. J.-C. Nadon, député au fédéral et Mme Nadon; M. Jos. E. Gendron, maître de Maniwaki; M. Albert Vézina, propagandiste général; M. R. Dufour, président diocésain de Mont-Laurier; M. T. Houle, vice-président diocésain; M. W. Comondia, chef des Indiens; le R.P. Jolicœur, C.S.S.R., prédicateur de la semaine anticoolique de Gatineau; le R.P. H. Leduc, O.M.I., du Centre Canadien; le R.P. G. Lanoix, O.M.I., prédicateur aux messes du matin; le R.P. Martel, O.M.I., curé de la Réserve indienne; le R.P. C. Lajeunesse, O.M.I., curé de la paroisse oblate de Rouyn; M.

J. Cossette, v.l., curé de Montclair; E. Daoust, curé de Ste-Thérèse de Gatineau; le R.P. Sauvageau, O.M.I., premier aumônier du Cercle de Maniwaki; V. Maher, le Troubadour des Lacordaire; le R.P. J.-P. Guilbault, O.M.I., aumônier régional des Lacordaire; L. Lirette, président du Cercle de Maniwaki; F. Laniel, président régional; J. Dicaira, président du Cercle Notre-Dame de Hull et Mme Dicaira; Mme W. St-Cyr, vice-présidente du Cercle Jeanne d'Arc, de Notre-Dame de Hull et M. St-Cyr; les R.P. P. C. Ferron, T. Allain, L. Lajeunesse, L. Lafontaine, O.M.I., vicaires à la paroisse de Maniwaki; G. de M. Isabelle de Hull; J.-P. Duguay, I.F., directeur du Comité du Congrès; A. Bénard, maître de cérémonie.

Le grand ralliement populaire débuta par un mot de bienvenue de M. Armand Bénard, maître de cérémonie. Au nom du cercle local, il remercia tous les organisateurs du congrès diocésain, le curé de Maniwaki, le R.P. J.-B. Guilbault, aumônier régional, les autorités de l'arsenal, les Chevaliers de Colomb, les prédicateurs de la semaine anticoolique dans la Gatineau, les curés des paroisses concernées, les souscripteurs et enfin tous ceux qui, de près ou de loin, ont collaboré à faire de ce congrès un véritable triomphe pour la cause de la tempérance totale.

Afin de bien disposer l'assistance, le maître de cérémonie invita M. Victorien Maher, troubadour Lacordaire, à exécuter quelques numéros de chant et de piano.

M. Albert Vézina

Le premier orateur fut M. Albert Vézina, propagandiste général du Centre canadien de Québec. Le distingué orateur a été présenté par M. Roland Dufour, président régional.

Après avoir fait l'éloge de M. Vézina, M. Dufour souligna que le mouvement de la tempérance totale était en plein essor dans le diocèse de Mont-Laurier puisque depuis 1 an seulement, il y avait eu 245 nouveaux membres Lacordaire et Jeanne d'Arc.

M. Albert Vézina commença sa causerie en adressant un message à Mgr Eugène Limoges, évêque du diocèse de Mont-Laurier, par l'entremise de M. le chanoine Omer Villeneuve, délégué de Mgr l'évêque et curé de la Cathédrale de Mont-Laurier: "Nous vous prions, dit M. Vézina, de faire part à S. E. Mgr Limoges que nous nous souvenons du mandat qu'il nous a donné lors de la clôture de la semaine anticoolique du diocèse, l'an dernier à Mont-Laurier."

"Merci au clergé, qui depuis 13 ou 14 ans travaille à implanter des cercles Lacordaire à travers la province de Québec, le Nouveau-Brunswick et le Canada tout entier. Nous commençons à récolter le fruit de leur labeur."

Le propagandiste a clairement expliqué les buts des cercles Lacordaire. Il a dit que l'alcool était un baillon qui faisait taire les défenseurs de l'Eglise et du clergé dans les paroisses.

Il exhorta les chefs à travailler pour l'amour de Dieu et de nos frères. Il demanda aux sympathisants de collaborer avec le mouvement en étudiant le problème alcoolique.

Terminant par un vibrant plaidoyer: "Soyons Lacordaire dit-il, pour que nous et nos enfants restions attachés au sol, pour le respect de nos traditions religieuses et enfin que Dieu soit premier servi."

L'éloquent conférencier fut remercié par le maître de cérémonie, M. Armand Bénard.

R.P. Ubald Villeneuve, O.M.I.

Le second orateur au programme était le R.P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général des cercles Lacordaire au Canada.

Le conférencier fut présenté par M. l'abbé J. Villeneuve, vicaire à la Cathédrale de Mont-Laurier. M. l'abbé souligna que bien que son nom fut le même que celui de l'aumônier général qu'il avait l'honneur de présenter il n'existait aucun lien de parenté.

Il raconta que le R.P. Ubald Villeneuve avait relevé beaucoup d'âmes par sa chaude prédication. Il précisa que le R.P. Villeneuve attirait toujours de grandes foules par sa parole éloquent et sincère. Il fit l'éloge de son grand zèle, et remercia le cercle de Maniwaki de son dévouement au succès du congrès Lacordaire diocésain.

Faisant allusion aux enfants qui assistaient à la soirée Lacordaire le R.P. Ubald Villeneuve, O.M.I., déclara qu'il lui faisait grand plaisir de voir des familles entières de la paroisse et du diocèse assister au ralliement avec le curé en tête.

"Curés, député, maire, chef indien, conseil municipal, dit-il, vous êtes ici ce soir pour étudier et considérer un problème qui se pose à nous Canadiens français catholiques, dans la belle province de Québec. Il s'agit du problème sérieux de l'alcool."

Personne d'entre nous, d'âge adulte, dit-il, n'est pas sans avoir connu un certain nombre d'individus, chez nous, dans notre village ou notre paroisse, qui sont aux prises avec la boisson. . . Maire de Maniwaki, vous avez raison d'être inquiet du sort de plusieurs de nos concitoyens. . . Chef de la Réserve Indienne, vous avez aussi raison de vous inquiéter et enfin, vous, député fédéral de Gatineau, vous avez doublement raison d'être inquiet du problème alcoolique qui, comme partout ailleurs, se pose dans le comté de Gatineau. Ce problème se pose depuis longtemps sur la Lièvre et dans la Gatineau."

L'orateur souligna qu'il était bien pénible que le Canada n'ait pas été représenté au grand congrès international anticoolique qui avait lieu à Lucerne, en Suisse, il y a quelques années. Il déplora surtout le fait que, selon toutes les apparences, le Canada serait un des rares pays qui ne seraient pas représentés officiellement à la grande conférence anticoolique qui se tiendra à Paris prochainement. Il souligna que nos gouvernements ne semblent pas réaliser que le problème de l'alcool existe sur une grande échelle dans notre pays. "Le Canada sera représenté, dit-il, car le Cercle Lacordaire se charge d'envoyer des délégués à la conférence de Paris."

Une fois de plus il souligna que le gouvernement fédéral ne s'occupait pas de la question alcoolique. "Que dire de nos médecins, ajouta-t-il, qui pourtant devraient être les premiers à considérer le problème puisque l'alcoolisme est une maladie ce soir. . . eux non plus ne s'occupe. . . Il n'y a pas un seul médecin capable de résoudre le problème pourtant si grave de l'alcool."

"Aucune thèse ne règlera le problème, qu'il faut envisager au point de vue moral et pratique. "Les cercles Lacordaire feront quelque chose pour aider à résoudre ce problème menaçant de la boisson. Nous sommes 108,000 membres dans la province de Québec, mais il faudrait être un demi million pour pouvoir jouir de l'influence du mouvement dans la vie sociale de notre peuple."

Souvent interrompu par des applaudissements frénétiques, le brillant orateur continua: "J'ai honte de la jeunesse canadienne française. . . à cause de ses abus de boisson. . . et

voici que nous sommes en pleine campagne électorale. . . alors que la boisson coule et coulera à flot jusqu'au 16 juillet prochain alors que la marée aura atteint sa hauteur maximum: j'aurai donc plus honte du peuple canadien-français, le 16 juillet prochain." Il reprocha aux politiciens de faire la campagne électorale avec de la boisson.

Vers la fin de son brillant plaidoyer, le R.P. Villeneuve demanda de prier pour que les familles, basées de la société, se réveillent devant ce problème aussi angoissant qu'est la boisson actuellement au pays et surtout dans notre province. Il dit que la boisson était notre ennemi et que naturellement on ne gardait pas son ennemi dans la maison.

S'adressant aux chefs Lacordaire il dit: "Il ne faut pas que votre apostolat se borne à attendre les nouveaux membres ou à travailler à tâtons. Faites une liste de ceux et de celles qui ont besoin du Cercle Lacordaire, dans votre milieu, et allez les voir pour tâcher de les enrôler dans le noble mouvement de la tempérance totale". Comme exemple de la méthode à employer il leur suggéra celle des listes électorales ou l'on travaille surtout à amener les électeurs à voter pour le candidat qui a notre confiance.

Plus loin, il dit: "Je ne sais pas si l'alcool est héréditaire; cependant, je puis affirmer qu'un buveur n'engendre pas un buveur d'eau bénite". En terminant, l'apôtre de la tempérance des hommes de notre mère-prance totale prêcha l'éducation dans les familles et précisa que pendant 10 ans, nous apprenions davantage dans le domaine de l'éducation, sur les genres de notre mère, que pendant 15 ans dans une institution.

A l'aide d'exemples touchants il prouva que les vocations nombreuses sortent des familles Lacordaire. L'aumônier général a été longuement et chaleureusement applaudi. Il fut remercié par M. Germain Bellemare, de St-Jérôme, président du diocèse de Montréal.

Chanoine Omer Villeneuve

Le délégué de Mgr Limoges, curé de la Cathédrale de Mont-Laurier, et frère du R.P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général, M. le Chanoine Villeneuve apporta le message de Mgr l'évêque en disant que les Lacordaire étaient mandatés dans le diocèse et de plus qu'ils étaient des militants d'action catholique, un prolongement du prêtre.

"En travaillant contre l'alcool, vous travaillez contre le blasphème, l'impureté et nombres d'autres vices qui corrompent notre société."

R.P. Robert Barsalou, O.M.I.

Le R.P. Robert Barsalou, supérieur et curé de Maniwaki, tira les conclusions de la journée. Il remercia tous les organisateurs du congrès et les distingués visiteurs qui avaient accepté de parcourir de grandes distances pour assister à ce congrès. Il dit que le Cercle Lacordaire était une réaction contre l'alcoolisme. "Cette réaction existe, dit-il, elle est en marche et elle continuera d'avancer." En terminant il déclara: "J'ai confiance aux cercles Lacordaire car c'est un mouvement à base de surnaturel et les membres font la communion fréquente."

Une auto est la proie des flammes près de Maniwaki

MANIWAKI, Qué. (D.N.C.) — L'auto de M. Alexandre Morissette, de Messines, a été complètement détruite par les flammes, dimanche dernier, sur la route no 11, à six milles au sud de Maniwaki.

M. Morissette conduisait son auto, une sedan 1939, en direction de Maniwaki, lorsqu'il aperçut des flammes qui s'échappaient dessous le tableau des instruments de contrôle. Il a stoppé immédiatement et tâcha d'éteindre les flammes avec le sable du chemin, mais en vain. L'auto est une perte totale. L'officier Roger Lafrance, de la Sûreté provinciale, à Maniwaki, a fait enquête.

M. JOANIS & FILS

MARCHAND GENERAL
Epicerie - Peintures - Ferronnerie - Poêles - Glacières
Notre but: SERVIR pour satisfaire
VENDRE pour plaire
MANIWAKI, Qué. Tél: 320

LÉON PICHÉ

Vendeur autorisé des autos DODGE et DE SOTO
REPARATIONS GENERALES
REMORQUAGE
Propriétaire
GARAGE MANIWAKI
MANIWAKI, QUE. Tél: 180

RÉFRIGÉRATEURS ÉCONOMIQUES ET SÛRS!

LEONARD

Il existe un Leonard pour chaque cuisine. . . pour répondre aux besoins de chaque famille—Voyez d'abord les Leonard—ils sont plus pratiques. . . ils offrent plus d'espace. . . et de nombreux avantages économiques.
Achetez Votre Leonard Aujourd'hui
Votre marchand Northern Electric est un homme à connaître
MANIWAKI, Qué. Tél: 317

GERARD HUBERT

AUTOMOBILES
Vendeur autorisé
MERCURY — METEOR — LINCOLN
AUSSI CAMIONS
Réparations générales — Soudure — Pneus — Gazoline
Pièces de rechange
MANIWAKI, Qué. Tél: 167

GARAGE GENDRON

VENTE ET SERVICE
PONTIAC — BUICK — CAMIONS G.M.C.
Service de roue "Bear" et de volant
MANIWAKI, Qué. Tél: 307W

"LYSE"

Spécialités: Coupe de cheveux, permanente, shampooing, ondulation.
Pour rendez-vous
Tél: 343
Annette Gauthier, prop.
134, rue Commercial
MANIWAKI, Qué.

Société Coopérative Agricole de Maniwaki

"Le rendez-vous des cultivateurs progressifs"
Moulée — Machinerie agricole — Beurrierie
MANIWAKI, Qué. Tél.: 129

BERNARD LEDUC

Horloger — Bijoutier — Diamantaire
SPECIALITE:
Studio de réparation de montres et bijoux
Vaste choix de cadeaux
RUE COMMERCIALE
MANIWAKI, QUE. TEL: 465

IMPRIMERIE MANIWAKI

ENREGISTREE
JEAN-PAUL CALVE, prop.
Gros ou petit. . . NOUS IMPRIMONS TOUT
En-têtes de lettres - Enveloppes - Etats de comptes - Carnets de chèques - Circulaires - Faire-part - Programmes - Menus - Cartes d'affaires, de visites et sympathie
Service rapide - Qualité insurpassable - Prix raisonnables.
MANIWAKI, QUE. Tél: 665

RAYMOND PELLETIER

EPICERIE — VIANDES DE CHOIX
Spécialité: Fruits et légumes
GROS ET DETAIL
MANIWAKI, Qué. Tél: 440

LINGERIE "DENYSE"

MANIWAKI, QUE.
Le "ROYAUME DU BEBE"
lingerie d'enfants
L. LATOUR, Prop.
MANIWAKI, Qué.
Tél: 78

J.-A. PATRY

le seul négociant en gros autorisé
Tabac—Biscuits—Bonbons
Tél: 76
MANIWAKI, Qué.

Gatineau Insurance Agency Limited

Assurance générale
J.-EDGAR MERLEAU
Gérant général
MANIWAKI, Qué.
Tél: 214

PAUL-H. MONCION

NOTAIRE
MANIWAKI, Qué.

PAUL-H. JOANIS ASSURANCE GENERALE

Incendie — Automobile
Responsabilité — Vie
Tél: 572
MANIWAKI, Qué.

DOCTEUR J.-G. Laforlune, M.V.

MEDECIN VETERINAIRE
87-89, rue Notre-Dame
MANIWAKI, Qué.
Tél: 150
Casier postal 358

GARAGE G. Ed. Ethier

FORD — MONARCH — CAMIONS — TRACTEURS
Débossage - Peinture
Réparations générales
MANIWAKI, Qué.
Tél: 153 — Rés. 218

Théâtre "AZUR"

Meilleurs programmes pour votre agrément.
Meilleur service — Meilleurs films.
15 AU 21 JUILLET
15 | 16 | 17 | 18 | 19
"LE SANG DE LA TERRE"
(en couleurs)
Susan Hayward, Van Heflin
"LA MAISON DE LA 92ème RUE"
William Eythe, Signe Hassen
"TRY TO GET ME"
Frank Lovejoy, Kathleen Ryan
"MAGIC FACE"
Patricia Knight, Luther Adler
20 | 21
"SOUND OFF"
(en couleurs)
Mickey Rooney, Anne Jamma
"NIGHT STAGE TO GALVESTON"
"Gene Astry"

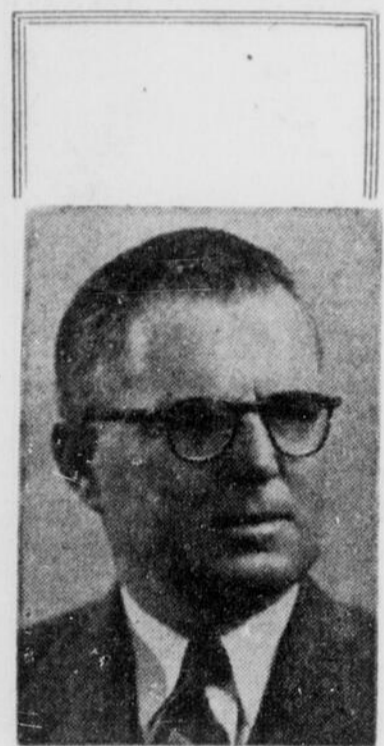
REGION DU NORD DE LA GATINEAU

SEA LAKE • BOISFRANC • BOUCHETTE • GRACEFIELD • GRAND REMOUS • MANIWAKI • MESSINES • MONTEER

Une étude sur les fraises

Le Ministère de l'Agriculture de la province de Québec vient de publier un nouveau dépliant sur la façon d'utiliser les fraises. Ce dépliant contient une excellente méthode de préparation des confitures et quelques recettes sur la manière d'apprêter les fraises.

Les ménagères désireuses d'obtenir un exemplaire de ce dépliant pourront en faire la demande en s'adressant à la Division des Publications, Ministère de l'Agriculture, Québec.



REELISEZ GERARD DESJARDINS

votre candidat de l'UNION NATIONALE

MERCREDI LE 16 JUILLET

"IL A FAIT SON DEVOIR"

ERNEST NAULT

Maniwaki et Montcerf, Qué.

Tél: 63W, 98, 194
901 sonnez 16

Futurs producteurs de coton

Ayant acquis de précieuses connaissances des experts d'Angleterre, les autorités du Soudan peuvent maintenant préparer avec des méthodes très scientifiques, une nouvelle génération qui s'occupera de la culture du coton et autres produits dans les millions d'acres de la plaine de la Djezireh, arrosée par le Nil.

Une ferme d'entraînement de 1,000 acres, qui ressemble à la "Cotton Research Farm of Barakat", reçoit les fils des habitants de la plaine de Djezireh.

Grâce à la construction du barrage de Sennar sur le Nil, le terrain aride de la plaine reçoit, au moyen de canaux, des millions de gallons d'eau sur une distance de plus de 200 milles.

Ainsi, un million d'acres de terrain où se trouvait auparavant un désert, sont maintenant cultivables et représentent les 4/5 des revenus du Soudan par la production du coton.

Le principal de l'école d'entraînement est Ali Agarib Effendi, qui fut pendant cinq ans, inspecteur d'agriculture dans les ceintures de coton du Djezireh.



Un des sujets qui est enseigné aux jeunes fermiers dans l'institution d'Ali Agarib, expose les moyens de combattre les maladies et les pestes qui s'attaquent aux plants de coton. Après un entraînement complet sur tous les aspects de culture même en dehors de la production du coton, les étudiants sont prêts à prendre charge de leur propre terrain dans le Djezireh.

Les habitants de cette région jouissent maintenant d'une vie facile, grâce à cette école d'entraînement. Tous les profits sont séparés entre le gouvernement du Soudan et les 26,000 propriétaires de plantations.

En 1951, alors que la récolte a atteint son sommet, se chiffant par 54,000 livres, chaque propriétaire a reçu, en moyenne, environ 700 livres.



Ci-dessus Ali Agarib, principal d'une ferme d'entraînement au Soudan, a été inspecteur d'agriculture dans la production du coton pendant cinq ans.

Ici Ali Agarib Effendi (à droite), principal, enseigne à ses étudiants la façon efficace de ramasser le coton.



Les étudiants apprennent à déposer le coton brut dans de grands sacs pour le faire transporter ensuite, habituellement par des chameaux, vers les raffineries.



En plus de s'occuper des plantations de coton, les étudiants apprennent à cultiver toutes sortes de produits sur les fermes de la plaine de la Djezireh.

Les projets d'élevage déclarés en décembre 1951 indiquent que le nombre de cochonnages au printemps sera d'environ 22 p. 100 supérieure à celui de 1951 avec des augmentations proportionnelles analogues pour l'Est et l'Ouest.

Comment éliminer les fourmis

Le chlordane est très efficace pour réprimer les fourmis, affirme M. C. G. MacNay, du ministère fédéral de l'Agriculture. On applique, à l'intérieur, une solution à 2 p. 100 et, à l'extérieur, une poudre mouillable ou encore une émulsion à 40 p. 100 à raison de 4 onces dans 50 à 75 gallons d'eau.

Le traitement est également efficace contre la fourmi noire gâte-bois, qui est très répandue dans l'Est du Canada, contre la petite fourmi-pharaon jaune rougeâtre, que l'on trouve dans le Sud du pays ou contre toute autre espèce de fourmi qui peut envahir votre pelouse ou une terrasse ombragée. L'application du chlor-

dane sous forme de poudre s'est révélée la plus efficace dans le cas de la fourmi gâte-bois.

Le chlordane tue les insectes par contact. A l'extérieur, on emploiera la brosse ou la pulvérisation pour appliquer la solution ou l'émulsion sur les parties habitées par les fourmis telles que les escaliers, les plinthes, le dessous de l'évier ainsi qu'autour des tuyaux. On appliquera une poudre de chlordane à 5 p. 100 dans les parties inaccessibles des murs en introduisant dans les fissures au moyen d'un soufflet ou d'un pistolet à poudre.

Pour les nids de fourmis qui se trouvent à l'extérieur, on emploiera n'importe quelle forme de chlordane sauf la solution d'huile, qui peut endommager le feuillage. Une bonne pratique consiste à placer 1/8 d'une cuillerée à thé de poudre mouillable à 40 p. 100 dans le trou d'entrée et on l'entraînera dans le nid avec de l'eau.

Lorsqu'une pelouse est infestée, il est à conseiller de la traiter en entier. Une application de 4 onces de chlordane dans 50 à 75 gallons d'eau pour chaque 1,000 pieds carré de pelouse devrait la débarrasser de fourmis pour toute la saison d'été.

Il faut, en employant le chlordane, éviter de contaminer les produits alimentaires avec une substance chimique aussi toxique. Il faut également de toute nécessité tenir les enfants et les petits animaux éloignés des surfaces traitées aussi longtemps qu'il s'y trouve du produit chimique humide.

Le Rotary de Maniwaki aménage une vaste plage pour les enfants

MANIWAKI, Qué. (D.N.C.) — L'on apprend aujourd'hui des autorités du Club Rotary, à Maniwaki, que ce club construira une piscine pour les enfants de Maniwaki dès cet été.

Les travaux commenceront sous peu. Cette piscine sera construite sur le côté est de la rue Du Parc, près de la rue des Oblats qui longe la rivière Désert. Les membres du Rotary ont même ajouté que c'était l'intention du club d'aménager les terrains voisins de la piscine en un beau parc public.

En dernier lieu, l'on apprend de source généralement bien informée que le club Rotary de Maniwaki a décidé d'aménager une vaste plage publique sur les bords du lac Guillemour, situé à 1/4 de mille de la ville.

Conjointement avec la Légion canadienne de Maniwaki, le Rotary organise une grande soirée récréative à l'Aréna de Maniwaki, pour le vendredi, 1er août prochain. Le grand prix de la soirée sera un auto sedan 4 portes 1952. Les bénéfices sont au profit des œuvres sociales.

Au service de nos lecteurs

Abondance d'oeufs dès le début de 1952

Le prix des oeufs A-gros à la mi-avril de cette année était de 39 1/2 cents à la Bourse de Montréal tandis qu'il était de 59 1/2 cents à la mi-avril de l'an dernier. Il y a donc eu baisse d'environ 50 pour cent. De plus, la dernière reprise du marché a été lente à se produire cette année, lit-on dans la Revue d'Actualité, publiée par la Division de l'Economie au ministère fédéral de l'Agriculture.

Le comportement du prix des oeufs pendant l'année courante peut être attribué partiellement à deux facteurs selon la même revue: le plus grand nombre de poules pondueuses sur les fermes et le régime gouvernemental de soutien des prix. L'enquête du 1er décembre 1951 a révélé que le nombre de poules de six mois et plus sur les fermes était environ le même qu'à la date correspondante de 1950. Cependant, le nombre de poulettes de six semaines à six mois était deux fois plus élevé au 1er décembre 1951 qu'un an auparavant.

Ce grand nombre de jeunes poulettes à la fin de 1951 a accru le nombre de poules sur les fermes et, conséquemment, les approvisionnements d'oeufs offerts en vente. Il s'est produit une baisse de prix qu'a encore accentuée le fléchissement dans le prix des viandes rouges et du porc. L'effet combiné d'une offre plus abondante d'oeufs et de prix plus faibles pour les viandes aurait probablement fait baisser les oeufs à des niveaux plus bas que ceux de la mi-avril si le gouvernement fédéral n'avait pas maintenu sa politique de soutien des prix pour les oeufs, en vigueur depuis janvier 1950.

Pour les mêmes raisons, on constate que l'activité de l'entreposage fut très intense durant le premier trimestre de 1952. Les stocks d'oeufs en entrepôt au 1er avril de cette année étaient beaucoup plus considérables qu'à la date correspondante de l'an dernier et de 1950. La même chose est vraie des stocks de viandes de volaille qui continuent de se maintenir abondants.

L'ensilage du trèfle rouge

Le trèfle rouge fait un excellent ensilage lorsqu'il est coupé en pleine floraison et ensilé immédiatement. Les règles à suivre dans son cas ne sont pas aussi strictes, que pour la luzerne où certaines méthodes particulières sont essentielles au succès.

Il vaut mieux ensiler le trèfle rouge immédiatement après la coupe, affirment les spécialistes du ministère fédéral de l'Agriculture. Cependant, un fanage en andains d'une durée de cinq ou six heures n'enlève que très peu à la qualité de la récolte. On peut même la laisser plus longtemps en andains, mais il faut éviter le séchage excessif.

Au cours d'essais, le trèfle rouge est resté en andains deux jours avant la mise en silo, pendant lesquels il a essuyé un orage de trois quarts de pouce de pluie. Dans un silo, on a ajouté 50 pour cent en poids d'eau et, dans un autre, 50 pour cent de trèfle fraîchement coupé à la récolte fanée. Dans les deux cas, on a obtenu un ensilage de bonne qualité.

Par contre, un fanage excessif avant la mise en silo s'est traduit par un échec complet. Lorsqu'on a tenté de laisser le trèfle rouge pendant six jours dans le champ avant de l'ensiler, on a constaté que l'ensilage était immanquable. Par une telle expérience on voulait voir s'il est possible de sauver un champ de trèfle pendant une période très pluvieuse. Malheureusement, les résultats furent très mauvais même à la suite de l'addition d'eau à l'ensilage.

On a également essayé d'ensiler le trèfle rouge sans le faire passer par la hache-fourrage. Cette dernière méthode risque fort de donner un ensilage de qualité inférieure. Une précaution essentielle dans ce dernier cas serait de couper la récolte lorsqu'elle atteint la pleine floraison et de la mettre immédiatement en silo. Il faut

C'est facile, c'est profitable de placer une annonce classée dans les pages du "Droit". Téléphonez 3-4061.

Résultats des examens au Lac Sainte-Marie

LAC SAINTE-MARIE.—(D.N.C.) Mlle Colette Henri a obtenu le certificat de 9e année du Département de l'Instruction publique avec la mention "Distinction".

M. Maurice Lepage a obtenu le certificat de 7e année avec distinction.

Ont passé avec succès: Mlles Charlotte Bertrand, Carmen Lepage et Armande Dubeau. Les élèves étaient ceux de Mlle G. Aubut, institutrice.



HOTEL CENTRAL

MANIWAKI, Qué. — Tél: 378

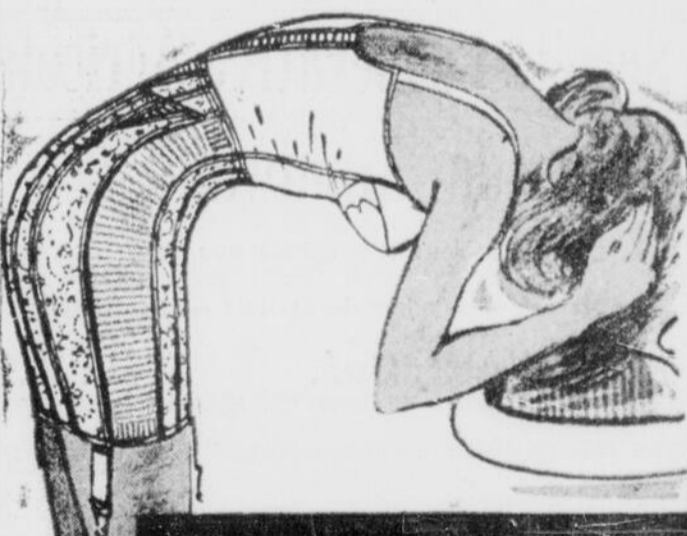
GERALD NAULT, Prop.
45 chambres confortables. Eau chaude et froide, Douche et téléphone dans chaque chambre. Cuisine canadienne. Terrain de stationnement



A. ROY & FILS

MAGASIN GENERAL

Epicerie — Vêtements — Nouveautés — Chapeaux
Chaussures — Médecines brevetées — Quincaillerie — Peintures
Matériaux de construction — Articles de pêche — Meubles
Poêles — Garnitures de maison — Articles de sport C.C.M.
Accessoires GENERAL ELECTRIC



Éprouvez le confort
NuBack à partir
d'AUJOURD'HUI!

L'élégance même, plus entière liberté de mouvements. Voilà les deux facteurs importants qui caractérisent la nouvelle NU-BACK améliorée de GOTHIC.

La nouvelle NU-BACK ne remonte jamais. Que vous soyez debout ou assise, elle épouse la forme même de votre corps. Elle possède un gros pouce de jeu de plus qu'auparavant.

La nouvelle et perfectionnée NU-BACK à dos couissant et jarrnelles FABRILAST — seulement 8.15

Venez aujourd'hui même!

A. ROY & FILS

131-133, RUE NOTRE-DAME - MANIWAKI
Téléphone 240

HOTEL NATIONAL

Chambres avec bain

MANIWAKI, Qué.

Tél: 350

MANIWAKI, Qué.

Tél: 181



ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

BRANCHAUD Electricque

Distributeur de Philco - Marconi - Westinghouse.

VENTE ET REPARATION DE RADIOS — BATTERIES

Accessoires électriques — Réfrigérateurs — Machines électriques à louer — Poêles — Lampes de table — Lampes torchères, etc.

Une visite est sollicitée.

GARAGE W. P. McCONNERY

Vendeur autorisé
"CHEVROLET" — "OLDSMOBILE"
CAMIONS "CHEVROLET"

Nous vous invitons à venir voir notre assortiment de

CHARS USAGES — BELLES AUBAINES

MANIWAKI, Qué.

Tél: 67W

HOTEL "MANIWAKI INN"

MAYRAND & RYAN, props.

Chambres avec eau courante — "Rainbow Lounge"

Excellente cuisine — Hôtel licencié

MANIWAKI, Qué.

Tél: 371

CONTINUER

jusqu'au triomphe de nos revendications, de nos droits. Seul, Duplessis offre cette garantie de loyauté, de sincérité et de compétence, sans quoi aucun succès n'est possible.

Le peuple de la province de Québec, reconnaissant, soucieux du progrès et de la justice dans l'ordre, laissera certainement Duplessis continuer

SON OEUVRE

L'Agriculture

Le crédit agricole 1936.

De 1936 à 1952. Fondation d'Écoles d'Agriculture, pour le rétablissement de l'Enseignement Agricole aboli par les libéraux.

En 1937, le Ministère de l'Agriculture met à la disposition des cultivateurs de la machinerie lourde.

Fondation de la Chambre Agricole remplaçant le Conseil d'Agriculture fondé en 1869. (Loi votée en 1938.)

Le drainage des terres 1939.

L'électrification rurale 1945.

Fondation d'une école de Médecine vétérinaire à St-Hyacinthe 1947.

Conseil Supérieur de recherches agricoles créé en 1947.

Centre d'insémination artificielle fondé en 1947.

Loi interdisant la vente et la production de la margarine 1949.

Marché central des produits agricoles à Montréal 1951.

Comité d'enquête sur les problèmes de législation agricole 1952.

Loi pour la protection sanitaire des animaux.

La Chasse et la Pêche

De 1936 à 1939. Construction de neigères et entrepôts frigorifiques, en Gaspésie, au Saguenay, aux Îles de la Madeleine.

Création des Parcs de la Gaspésie et du Mont Orford.

Fondation de coopératives de Pêcheurs 1937 sous l'instigation du gouvernement.

En 1937, Construction d'une usine de filets de morue à Rivière-aux-Renards.

École supérieure des pêcheries à Grande-Rivière 1938.

Fondation de l'École Supérieure des Pêcheries 1938.

De 1944 à 1952, aménagement des ports de pêche. (Frigos) Séchoirs à morue.

Depuis 1944, plusieurs lois votées en vue de favoriser le crédit maritime gaspésien.

De 1944 à 1952. Amélioration des parcs et ouverture de la Réserve de Chibougamau, 1950.

Fondation de la station piscicole de Lachine 1950.

Les Mines

Premier Ministère des Mines 1936.

Exploitation des tourbières 1936.

Exploitation des gisements de fer titané 1937.

Création de la Division des chemins de mines (Ministère des Mines) 1937.

Bourses d'études pour la formation d'ingénieurs miniers 1937.

École des Mines à Québec 1938.

Loi encourageant le développement minier de l'Ungava 1945.

Loi qui accorde un permis de recherche au Nouveau Québec à la Hollinger North Shore Exploration Co. 1946.

Laboratoires de recherches minéralogiques et métallurgiques 1949.

La Forêt

Loi autorisant le gouvernement à procéder à l'inventaire des ressources naturelles 1936.

Loi du salaire Minimum aux ouvriers de la forêt 1937.

Ouverture des Usines de Chandler 1937.

Contrôle de l'État provincial sur nos richesses naturelles 1937.

Loi relative à l'utilisation du bois de la province 1947.

Sérierie-école et école de protection des forêts à Duchesnay en 1947.

Depuis 1948, 6 nouvelles pépinières.

Acquisition de la Seigneurie de Mingan 1949.

École d'Arpentage et de Génie Forestier ouverte à Québec en 1950 grâce à un octroi du gouvernement.

L'Électricité

Loi autorisant les corporations municipales à municipaliser l'électricité 1937.

Syndicat National de l'Électricité 1937.

Régie Provinciale de l'Électricité 1937.

Évaluation municipale des lignes de transmission non municipalisées 1937.

Débuts de l'Hydro-Québec en 1937.

Ministère des Ressources Hydrauliques 1945.

La Colonisation

Loi favorisant l'industrie du sirop d'érable 1938.

Défrichement motorisé 1939.

Acquisition de seigneuries par expropriation 1939 - 1951 - 1952.

Aide financière aux coopératives 1939.

Service d'agronomie du Ministère de la Colonisation 1945.

Sept fois plus d'assistance au colon en 1952 qu'en 1945.

1946. Loi progressive et rationnelle de Colonisation libérant les défricheurs de l'esclavage des concessionnaires forestiers.

1946. Nouvelle politique d'assistance: le colon reçoit jusqu'à \$3,225.00.

Assistance financière aux Caisses Populaires 1937 - 1947.

L'Ordre du Mérite du Défricheur 1950.

Les Communications et Transport

Loi facilitant le transport entre les grands centres et la côte Nord, la Gaspésie et la Îles de la Madeleine 1937.

Loi favorisant le transport fluvial entre Tadoussac et Baie Ste-Catherine, la Baie St-Paul et Sept-Îles 1938.

Régie provinciale des transports et communications 1939.

Régie provinciale de l'électricité 1945.

Entretien des chemins d'hiver 1950.

Octroi annuel pour 6 services maritimes aux Îles de la Madeleine 1951.

Voirie: \$315,000,000.00 en sept ans (1945 à 1952).

L'Hygiène et la Santé

Premier ministère de la santé 1936.

Division de l'Hygiène industrielle au Ministère de la Santé 1936.

Division de la Tuberculose 1938.

Institut microbiologique 1939.

École d'Hygiène à Montréal 1946.

\$10,000,000.00 pour la tuberculose 1946.

Loi favorisant l'établissement des médecins à la campagne 1947.

Construction de 98 hôpitaux dont 69 terminés. Hospitalisation des Maladies mentales 1950.

Centres médicaux et de diagnostic 1952.

L'Éducation

Loi pour assurer le progrès de l'éducation 1946.

Fondation du Ministère de la jeunesse et du Bien-Être Social 1946.

Office des cours par correspondance 1946.

Manuels techniques français 1946.

Service d'orientation 1947.

Clinique d'aide à l'enfance 1947.

Écoles de protection de la jeunesse 1950.

Construction de 1700 écoles.

Le Bien-être Social

Les pensions de vieillesse 1936.

Allocations aux mères nécessiteuses 1937.

Pensions aux aveugles 1937.

Loi pour améliorer les conditions de l'habitation (Crédit Urbain) 1948.

Commission des allocations sociales 1952.

La Législation Ouvrière

Office des salaires raisonnables 1937. (Appelée aujourd'hui Commission du Salaire Minimum).

Service de conciliation et d'arbitrage 1938.

Les vacances payées 1946.

Clinique de réhabilitation pour les accidentés du Travail 1947.

Loi de l'Aide à l'Apprentissage 1947.

Loi du Cadenas.

Cours de Bien-Être social.

Augmentation des salaires des ouvriers \$755 millions.

L'Office du Tourisme 1937.

Office provincial de publicité 1946.

Commissariat industriel 1947.

**et ce n'est là qu'une partie
d'un programme et le
début d'une politique de
progrès visant à placer
Québec au premier rang
de la Confédération.**

N A T I O N A L E

REGION DU NORD DE LA GATINEAU

SEA LAKE • BOIS FRANCOIS • BOUCHETTE • GRACEFIELD • GRAND REMOUS • MANIWAKI • MESSINES • MONTCELT • STE-FAMILLE D'ARNOUVE • ST-ROCH

Fondation d'une association sportive à Maniwaki, Québec

MANIWAKI, Qué. (D.N.C.)—Un groupe fort représentatif de jeunes, pour la plupart des étudiants, lancé dernièrement une puissante organisation de baseball à Maniwaki.

Le but de cette organisation n'est pas de former une ligue, mais d'organiser des parties de démonstration contre des équipes de l'extérieur: Ottawa, Hull, Gracefield, Bouchette, Messines, Blue-Sea, Mont-Laurier, l'Annonciation et autres.

Lors de leur première assemblée, la semaine dernière, les jeunes formaient un comité qui se compose comme suit: André Valiquette, président; Claude Saint-Denis, vice-président; Robert "Bob" Gendron, secrétaire; Fernand Leduc, Georges Bonhomme, Louis Ryan, Marc Ledoux et Skiny Logue, conseillers.

Déjà les jeunes ont commencé la réalisation de "sur projet sportif."

MM. W. P. McConnery et W. H. Merleau, respectivement président et directeur de la Société d'Agriculture du Comté de Gatineau, leur ont permis d'aménager le terrain de l'exposition, c'est-à-dire le vaste champ qui s'étend à l'intérieur de la piste de course de Maniwaki.

Les amateurs de baseball, du haut de l'estrade actuelle, pourront

ainsi voir évoluer les joueurs: le comité de ballé au camp a même promis de construire une couverture sur cette estrade afin de protéger les fervents contre les rayons brûlants du soleil.

Le comité de ballé au camp nous apprend que déjà le terrain est en bonne voie de nivellement. Par l'entremise de M. Laurent Gravelle, les membres du comité ont obtenu l'usage des costumes de baseball appartenant aux Chevaliers de Colomb de Maniwaki.

Les jeunes de Maniwaki espèrent aussi obtenir un octroi du Gouvernement provincial pour leur aider à réaliser ce rêve longtemps caressé.

Les autorités de l'organisation du baseball projettent de lancer une grande souscription en faveur de ce sport à Maniwaki.

Le président du comité a déclaré ce qui suit: "Nous sommes assurés que cette souscription sera un véritable succès, car nous connaissons la générosité proverbiale des citoyens de Maniwaki et de la région, surtout lorsqu'il s'agit d'aider les jeunes."

Trois blessés dans un accident près de Maniwaki

MANIWAKI, Qué. (D.N.C.)—Récemment, le jeune Marcef Turpin, 12 ans, fils de M. André Turpin, de Brodeur, a été conduit à l'hôpital de Maniwaki, par un passant, à la suite d'un accident de la

route survenu sur le chemin de Brodeur, à six milles au nord de Maniwaki.

La victime souffrait de multiples coupures à la figure; traitée par le Dr A. Besner, on a dû lui faire cinq points de suture sur la langue, dès l'arrivée à l'hôpital.

Les deux autres blessés sont: Paul Turpin, 7 ans, frère de Marcef, qui souffre de contusions au côté droit; M. Fidèle Turpin 36 ans, oncle des enfants, qui souffre aussi de contusions à la poitrine. Le cas des deux dernières victimes n'est cependant pas grave et les deux ont refusé l'assistance du médecin.

M. Fidèle Turpin conduisait le véhicule de son frère, André, sur le chemin de Brodeur. Accompagné des deux garçons, il fit la remorque d'un taxi conduit par M.

Telesphore Lacroix, 27 ans, de Maniwaki, dans une courbe étroite et très prononcée. Les deux véhicules n'ont pu s'éviter et se sont frappés de front.

L'auto de M. Turpin reçut des dommages évalués à \$200, tandis que le taxi de M. Lacroix en a reçu pour \$250.

L'officier Roger Lafrance, de la Sûreté provinciale à Maniwaki, a fait enquête sur cet accident.

La Chambre de Maniwaki présente plusieurs résolutions à la Fédé.

MANIWAKI, Qué. (D.N.C.)—Lors de l'assemblée annuelle de la

Fédération des Unions des Chambres de commerce de l'Ouest de la province, qui avait lieu récemment, la Chambre de Commerce de Maniwaki a demandé l'appui de cette corporation pour plusieurs résolutions importantes, dont le no 1 était rédigé comme suit:

1. Résolu que demande soit faite à l'honorable ministre de la Voirie, pour hâter le parachèvement de la route 11, Hull-Maniwaki, et Grand-Remous; aussi pour le pavage immédiat de la route 11 comprise dans les limites de la municipalité de Maniwaki.

2. La seconde résolution pour demander au Gouvernement de la province de Québec, et plus spécialement au département des Eaux courantes, qu'un contrôle plus ef-

fectif soit exercé sur les eaux de la rivière Gatineau, afin d'éviter l'inondation annuelle d'une partie de la ville de Maniwaki.

3. Cette troisième résolution pour demander à l'hon. Premier Ministre de la Province de Québec, qu'une propagande plus intense et de meilleures directives soient données aux colons et aux fermiers afin d'assurer une exploitation rationnelle des lots à bois.

4. Enfin, il a été résolu de demander à la Fédération d'étudier un plan concernant la responsabilité financière de tout automobiliste dans la province de Québec; ce plan serait semblable à celui qui existe dans l'Ontario et dans la plupart des provinces du Canada.

AUX MAGASINS

J.-O. HUBERT LTÉE - MANIWAKI

DE MARDI À SAMEDI

JOUR DU DOLLAR

BALLES DE LAINE

CHOIX DE NUANCES

\$1.00

SPECIAL 4 balles

CHEMISES "T" POUR DAMES

Tailles petites, moyennes et grandes.

\$1.00

Chacune réduite à

COSTUMES DE LAINE POUR DAMES ET ENFANTS

Valeur de \$2.19 à \$5.95

\$1.00

Très spécial, chacun

BAS DE NYLON

2 paires pour

\$1.00

Autres groupes réduits à

PANTOUFLES

EN SATIN POUR ENFANTS

\$1.00

Petites pointures. SPECIAL, la paire

COSTUMES SOLEIL

POUR FILLETES, 2 à 6

\$1.00

REDUITS à

CRÈPE et FILÉ IMPRIMÉ

Tissus très en vogue pour robes

\$1.00

SPECIAL, la verge

IL FAUDRA VENIR AU MAGASIN POUR VOUS CONVAINCRE ET PROFITER DE NOS NOMBREUX ET INCOMPARABLES SPECIAUX

COUVERTURES

DE LAINE "AYERS"

Rayures noires. Dimension 72 x 84. Régulier chacune 14.95 réduite à

\$10.95

Dimension 60 x 84. Valeur de 12.95.

\$9.95

Chacune

PANTOUFLES

POUR GARÇONS

\$1.00

Pointures 1 à 5. TRES SPECIAL.

La paire

LOT DE CRAVATES

Nuances et dessins au choix.

\$1.00

SPECIAL chacune

Grandes réductions

LOT DE SOULIERS POUR HOMMES

LOTS DE SOULIERS D'ÉTÉ POUR ECOULER RAPIDEMENT

la paire **\$2.98 à \$5.98**

TISSUS À LA VERGE COTON IMPRIME

2 verges pour \$1.00

ROBES DE MAISON

Jolis motifs imprimés

\$1.00

TRES SPECIAL chacune

LOT DE

ROBES POUR FILLETES

2 à 6 ans

\$1.00

POUR ECOULER chacune

GILETS DE LAINE

avec fermoir éclair

\$1.00

Tant qu'il y en aura chacun

SERVIETTES DE BAIN

Grandes réductions

2 pour \$1.00

GROS SPECIAL

PYJAMAS D'ENFANTS

Beau broadcloth

Agés 2 à 6 ans

\$1.00

TRES SPECIAL

HABITS DE JEU

pour fillettes

\$1.00

REDUITS A

TOILE À AUVENT

Tant qu'il y en aura

\$1.00

La verge